

FICHE 2

COMMENT AGIR POUR QUE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ SOIT L'AFFAIRE DE TOUS ?

Piocher des idées et les décliner sur son territoire.

Au delà d'une certaine taille, les collectivités s'articulent en services, directions et délégations. Ce système **cloisonné** est d'autant plus présent que la collectivité est grande.

Comment faire **travailler ensemble les directions** et leur personnel pour une prise en compte transversale de la biodiversité dans les politiques publiques ?



Crédit photos : Raphaël Bedhomme

COMMENÇONS PAR UN EXEMPLE :

LE PASSAGE DES TRACTORISTES DU GÉNIE CIVIL AU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Des travaux de génie écologique par les services de la voirie de La Roche-sur-Yon ont pu être réalisés grâce à un rapprochement des services et une acculturation des agents issus de deux univers différents. La commune a pu ainsi faire réaliser l'aménagement de mares favorables à la biodiversité en régie. Grâce à cela, les tracto-ristes ont pu appréhender les enjeux de biodiversité et faire évoluer leur pratique pour réaliser des fonds de mare avec des reliefs, formant ainsi des microhabitats, bien plus favorables à la faune aquatique.

LA BIODIVERSITÉ : L'AFFAIRE DE TOUTES LES DIRECTIONS ET POLITIQUES

Les directions d'une collectivité s'organisent pour répondre à la dynamique impulsée par les élus. Les élus ayant à cœur d'insuffler une politique de préservation et de promotion de la biodiversité peuvent réajuster leurs services pour que la biodiversité devienne une thématique transversale. Pour cela, la création d'un service dédié et travaillant en étroite collaboration avec les autres services semble le meilleur moyen pour mettre en œuvre cette transversalité. Cela peut débuter par un rapprochement avec un premier service, en charge de l'aménagement ou de l'eau, avant d'étendre les collaborations à l'ensemble des services.

Il existe différents leviers pour favoriser le travail en commun : formation, sensibilisation, acculturation, projets démonstrateurs, etc. Le but est de prendre conscience que chacun peut œuvrer dans son service et ainsi partager une vision globale et commune face aux enjeux de biodiversité. Progresser ensemble en réalisant des projets de plus en plus complexes augmente également ce sentiment de satisfaction collective.

LES ÉLUS, GARANT DE LA MOTIVATION DES DIRECTIONS

Les élus portent la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et son articulation en mode projet au sein des directions (cf. fiche 1). Ce travail inclut le directeur général des services et le service des ressources humaines (voir ci-après). Les élus valorisent le travail accompli collectivement par les services à travers leur discours en interne. Ils peuvent également le valoriser à l'extérieur, avec la participation à des concours par exemple. Ils sont des éléments motivants et des appuis essentiels.

La création d'une délégation propre à la biodiversité est un signal fort dans la mise en œuvre des politiques publiques de la collectivité.

LA SENSIBILISATION POUR RÉUSSIR

LA RESTAURATION SCOLAIRE D'UNGERSHEIM



100 % de produits bio sont servis tous les jours de la semaine, goûter inclus, depuis 2009. Aujourd'hui, 70 % des produits sont locaux.

En 2007, la décision a été prise par le conseil municipal mais face aux réticences des agents du service scolaire, le projet n'a pas pu aboutir. Ce n'est qu'après un travail d'information et de sensibilisation durant 6 mois que le projet a pu être réalisé en 2009.

Le dispositif repose sur une régie agricole municipale installée sur du foncier communal. Les agents municipaux ont une activité de maraîchage et produisent en direct les produits alimentaires qui seront transformés directement par la cuisine municipale qui fonctionne depuis la rentrée 2014, labellisée Ecocert « En Cuisine » de niveau 3. Elle confectionne 500 repas par jour y compris en livraison chaude pour d'autres écoles avoisinante.

Source photo : site internet de la commune d'Ungersheim

LES PROPOS DE RAPHAËL BEDHOMME

CHEF DE PROJET PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ À LA ROCHE-SUR-YON

“ Il faut acculturer l'ensemble de l'organigramme pour que chaque direction soit responsable de ses projets, y compris sur les enjeux de biodiversité. ”

DES OUTILS POUR FACILITER LE TRAVAIL EN COMMUN

- Établir un document qui identifie les personnes ressources (agents et/ou élus) sur une thématique dans les différents services (ex. de La Roche-sur-Yon avec la création d'une carte mentale ou à la métropole Rouen Normandie avec d'un inventaire des personnes concernées par la thématique sol).
- Envisager un recrutement du personnel, dans tous les services, avec une sensibilité à la biodiversité dans l'optique de travailler plus facilement en mode projet (ex. de la communauté de communes Saône Beaujolais).
- Organiser des formations et acculturer tous les agents pour prendre conscience que la biodiversité n'est pas seulement l'affaire d'un service (ex. formation interne organisée par la ville et le CNFPT à destination des agents de La Roche-sur-Yon ou voir l'exemple d'Ungersheim ci-dessus).
- S'appuyer sur un système en régie permet d'avoir un levier supplémentaire (ex. de La Roche-sur-Yon, Albi et Ungersheim).
- Concevoir un service pluridisciplinaire, incluant la biodiversité, travaillant avec plusieurs élus/délégations (ex. d'Albi).
- Obtenir une labellisation pour faire connaître le travail de chacun (TEN, CFB, zéro phyto, commune nature, ville et village fleuris, etc.).

DES PROJETS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

DES SUJETS DE PLUS EN PLUS TRANSVERSAUX À LA MÉTROPOLE DE ROUEN NORMANDIE



Dans les années 90, la Métropole de Rouen Normandie a souhaité engager une mise en valeur des espaces forestiers qui représentent un tiers de son territoire. Le travail a été initié avec un technicien spécialisé, et a été élargi à l'ensemble des thématiques de biodiversité. La métropole s'est ensuite investie dans des réponses à des appels à projets. Aujourd'hui, le travail engagé par la métropole a pris de l'ampleur et s'étend à toutes les thématiques de la nature en ville y compris la préservation des sols.

Source photo : freepick

3 POINTS CLEFS

LES CRITÈRES DE RÉUSSITE

Avoir un discours fédérateur et pédagogique, fondé sur la technique pour inclure le maximum de personnes dans la démarche de protection de la biodiversité.

LES BÉNÉFICES

Partager les connaissances et s'enrichir.
Travailler de manière plus fluide et facile.

LES FRAGILITÉS

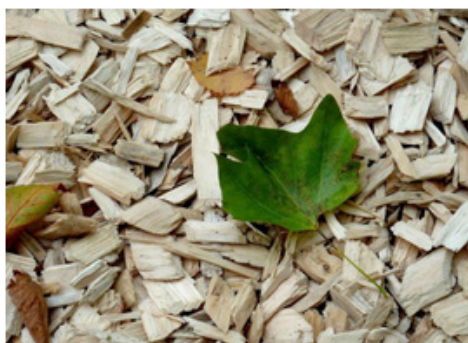
Des difficultés conséquentes peuvent apparaître si le pilotage des directions et des services ne sont pas convaincus par la démarche (cf. fiche 1).

POUR FINIR :

LA RÉGIE, UN MOYEN DE FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Le passage au zéro produits phytosanitaires dans les espaces verts de la communauté de communes Saône Beaujolais nécessite une remise en question des pratiques. En parallèle d'une formation, la collectivité a choisi d'investir dans du « matériel d'entretien alternatif aux produits phytosanitaires. Ce matériel est réparti dans quatre communes du territoire et mis à disposition gratuitement de toutes ces communes. »

Source texte et photos : <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/>





Credit photo : Arnaud Bouissou / Terra

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER

Albi

Bruno LAILHEUGUE, élu délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité
bruno.lailheugue@mairie-albi.fr

Guillaume LAVAL, technicien du service patrimoine végétal et environnement
guillaume.laval@mairie-albi.fr

Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)

Pôle aménagement et développement durable
padd@ccsb-saonebeaujolais.fr

Lætitia FAURE, animatrice Natura 2000
l.faure@ccsb-saonebeaujolais.fr

La Roche-sur-Yon

Raphaël BEDHOMME, chef de projet paysage et biodiversité
raphael.bedhomme@larochesuryon.fr

Métropole Rouen Normandie

Guillaume FRESNEL, directeur adjoint de l'environnement
guillaume.fresnel@metropole-rouen-normandie.fr

Ungersheim

Jean Claude MENSCH, maire
institut.ungersheim@gmail.com

RÉDACTRICES CEREMA

Aurore CLAVEL - Julie LARCHER - Cécile VO VAN

CONTACT

dttdterce.cerema@cerema.fr

Date : 04/04/22